

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 11 décembre 2018

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 11 décembre 2018, à 19 h 34**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BERTRAND, Jérôme	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant avec l'ajout du point 18 – Engagement de personnel cadre :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018.
- 5-A. Présentation de l'outil d'évaluation des bâtiments.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Achat de trois (3) camions tracteurs pour le Centre de formation en transport de Charlesbourg.
8. Mandat d'acquisition d'ordinateurs et moniteurs usagés.
9. Approbation des plans et devis – École Samuel-De Champlain - Mise à niveau des systèmes CVCA (chauffage, ventilation, conditionnement d'air).
10. Approbation des plans et devis – École de l'Escalade (de l'Escalade 1) - mise à niveau des systèmes CVCA (chauffage, ventilation, conditionnement d'air).
11. Approbation des plans et devis – École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine) - Mise à niveau des systèmes CVCA (chauffage, ventilation, conditionnement d'air).
12. Approbation des plans et devis – École Marie-Renouard - Restauration des finis de murs et de plancher (gymnase et aile 1955).
13. Approbation des plans et devis – École de la Pléiade - Restauration des vestiaires et mise aux normes des cages d'escaliers.
14. Approbation des plans et devis – École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine) – Réfection de la toiture.
15. Approbation des plans et devis – École Guillaume-Mathieu - Remplacement des fenêtres et des portes et restauration des finis extérieurs.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

16. Approbation des plans et devis - Académie Ste-Marie - Remplacement des fenêtres et refaire les finis des corridors (aile Marcel Lortie).
17. Approbation des plans et devis – École du Sous-Bois - Remplacement des appareils d'éclairages intérieurs.
- 18. Engagement de personnel cadre. [ajout]**
19. Approbation du compte de dépenses du président.
20. Communication du Président.
21. Communication de la Direction générale.
22. Questions et commentaires des commissaires.
23. Levée de la séance.

CE-18/19-023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018 soit adopté tel que déposé.

CE-18/19-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2018

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2018.

5-A. PRÉSENTATION DE L'OUTIL D'ÉVALUATION DES BÂTIMENTS

M. Jean-Marc Drolet et M. Denis Delisle, respectivement directeur et directeur adjoint au Service des ressources matérielles, effectuent une présentation de l'outil d'évaluation des bâtiments. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

6. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. ACHAT DE TROIS (3) CAMIONS TRACTEURS POUR LE CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG

CONSIDÉRANT la demande exprimée par la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le budget d'investissement 2018-2019 approuvé par le comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le résultat favorable obtenu à la suite de la consultation du comité de participation de l'établissement;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la prise en compte des propositions du comité de recommandation d'achat d'équipements du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation en transport de Charlesbourg a procédé à un appel d'offres public sur se@o (CFTC 18079-006) conformément aux lois, règlements et politiques régissant les contrats des organismes publics en vigueur au Québec et à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que la soumission du plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Camions Globocam Québec et Lévis (*Camions Freightliner Québec inc.*), a été déclarée conforme pour le devis CFTC18079-006A (1 camion forestier transmission manuelle);

CONSIDÉRANT que la soumission du plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Mack Ste-Foy inc, a été déclarée conforme pour le devis CFTC18079-006C (2 camions-tracteurs);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu d'autoriser le Centre de formation en transport de Charlesbourg de procéder à l'acquisition :

- auprès de la compagnie Camions Globocam Québec et Lévis (*Camions Freightliner Québec inc.*), d'un (1) camion forestier (unité 2281), pour une somme de CENT-QUATRE-VINGT-DEUX-MILLE-DEUX-CENT-QUARANTE-CINQ dollars (182 245 \$) (excluant les taxes);
- auprès de la compagnie Mack Ste-Foy inc., de deux (2) camions-tracteurs (unité 2283 et 2284), pour une somme de TROIS-CENT-TRENTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUATRE-VINGTS dollars (339 580 \$) (excluant les taxes);
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. MANDAT D'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET MONITEURS USAGÉS

CONSIDÉRANT que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que Collecto est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la recommandation du Vérificateur général du Québec de favoriser l'utilisation des regroupements d'achats dans le but de minimiser les coûts de gestion;

CONSIDÉRANT la fin prochaine des contrats de Collecto pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs usagés dès décembre 2018 et que ce mandat est pour une durée de trois ans (2 années plus 1 année de renouvellement possible après évaluation);

CONSIDÉRANT que la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics à l'article 3.2, oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de se prévaloir des modalités prévues à l'article 43 du Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information (RCTI) lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer le contrat au fournisseur qui, à l'égard du bien à acquérir, a soumis le prix le plus bas, à moins que ce fournisseur ne puisse y donner suite, auquel cas les autres fournisseurs pourront être sollicités en fonction de leur rang respectif ou à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats est présentement en cours et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance;

CONSIDÉRANT les économies potentielles à réaliser en temps et en argent dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT tous nos besoins dans ce domaine ainsi que notre historique d'achat des dernières années;

CONSIDÉRANT qu'une grande partie du parc informatique pédagogique sera à renouveler à l'an 3 de ce mandat, soit entre mars 2021 et février 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du RARC (responsable de l'application des règles contractuelles);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Jérôme Bertrand et résolu :

- d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS) au regroupement des achats de Collecto pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés pour un mandat évalué à environ 90 000 \$ pour la première année, à 90 000 \$ pour la seconde et ensuite évalué à 700 000 \$ pour la troisième. Tous ces montants sont avant les taxes.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CE-18/19-026

- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN - MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES CVCA (CHAUFFAGE, VENTILATION, CONDITIONNEMENT D'AIR)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Génécors Experts-Conseils Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école Samuel-De Champlain;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école Samuel-De Champlain, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;

CE-18/19-027

- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE DE L'ESCALADE (DE L'ESCALADE 1) - MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES CVCA (CHAUFFAGE, VENTILATION, CONDITIONNEMENT D'AIR)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BBC architectes Inc, et CIMA + Québec s.e.n.c.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments, enveloppe additionnelle 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école de l'Escalade (de l'Escalade 1);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école de l'Escalade (de l'Escalade 1), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE ET DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL (DE LA CHÂTELAINE) - MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES CVCA (CHAUFFAGE, VENTILATION, CONDITIONNEMENT D'AIR)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Atelier D. Architecture et Design Laflamme, Bouthillette Parizeau Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments, enveloppe additionnelle 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de mise à niveau des systèmes CVCA à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE MARIE-RENOUARD - RESTAURATION DES FINIS DE MURS ET DE PLANCHER (GYMNASE ET AILE 1955)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Nivo9 architectes Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de restauration des finis de murs et de plancher (gymnase et aile 1955) à l'école Marie-Renouard;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration des finis de murs et de plancher (gymnase et aile 1955) à l'école Marie-Renouard, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE DE LA PLÉIADE - RESTAURATION DES VESTIAIRES ET MISE AUX NORMES DES CAGES D'ESCALIERS

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme St-Gelais Montminy architectes, WSP Canada Inc. et Les Services EXP Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour la restauration des vestiaires et la mise aux normes des cages d'escaliers à l'école de la Pléiade;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Jérôme Bertrand et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration des vestiaires et de la mise aux normes des cages d'escaliers à l'école de la Pléiade, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

14. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE ET DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL (DE LA CHÂTELAINE) – RÉFECTION DE LA TOITURE

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Atelier D. Architecture et Design Laflamme;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2014-2015 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réfection de la toiture à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réfection de la toiture à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Châtelaine), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU - REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET DES PORTES ET RESTAURATION DES FINIS EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Brigad Architecture & Design Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres et des portes et de restauration des finis extérieurs à l'école Guillaume-Mathieu;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres et des portes et de restauration des finis extérieurs à l'école Guillaume-Mathieu, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS - ACADÉMIE STE-MARIE - REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET REFAIRE LES FINIS DES CORRIDORS (AILE MARCEL LORTIE)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BGLA / Architecture + Design Urbain, LGT;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres et pour refaire les finis des corridors (aile Marcel Lortie) à l'Académie Ste-Marie;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres et pour refaire les finis des corridors (aile Marcel Lortie) à l'Académie Ste-Marie, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – ÉCOLE DU SOUS-BOIS - REMPLACEMENT DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les Services EXP Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2018-2019 » pour la réalisation de ce projet;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des appareils d'éclairage intérieur à l'école du Sous-Bois;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des appareils d'éclairage intérieur à l'école du Sous-Bois, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-18/19-035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE

CONSIDÉRANT un poste de gestionnaire administratif d'établissement à l'école secondaire de la Seigneurie à combler;

CONSIDÉRANT que ce poste est prévu au plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 11 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. Jérôme Bertrand et résolu que :

- M. Jonathan Coulombe soit engagé à titre de gestionnaire administratif d'établissement.

CE-18/19-036

le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

20. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

21. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Mme Marie-Claude Asselin fait état des discussions tenues lors de la rencontre du 10 décembre 2018 dans le dossier de hockey à Samuel-De Champlain à laquelle étaient conviés les acteurs-clés du dossier (directions des établissements, des enseignants, l'agent de développement, un représentant des parents, des commissaires, le représentant et mandataire des As de Québec). Tous ont été invités à s'exprimer sur le sujet.

Une séance de travail sur ce sujet s'est par la suite déroulée où tous les commissaires avaient été invités à se présenter. Douze commissaires sur une possibilité de 16 se sont prononcés.

22. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Mme Nancy Bédard questionne la répartition de la mesure 15026 « Accroche-toi au secondaire », à savoir pourquoi le montant indiqué dans le document n'est pas le même que celui communiqué par la direction.

Il est répondu que le comité de répartition des ressources, à partir de certains critères établis, recommande le montant à octroyer pour chacun des établissements, ce qui peut occasionner des distinctions.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard